



Rapport annuel 2014-2015

Mot de la présidente	2
Mot de la directrice	3
Mission et vision de l'ASPQ	4
Rapports de comités	6
Vie associative.....	8
Prix Jean-Pierre-Bélanger.....	9
L'ASPQ en action	10
L'ASPQ en appui	12
Bâtir une ville en santé	14
Alimentation tout-petits	16
Problématique du poids	18
Coalition Poids	20
Coalition Tabac	24
Services d'information sur les procès tabac (SIPT)	28
Informations financières	30
Conseil d'administration	31
Collaborations	32



Mot de la présidente



2014-2015 a été une année charnière pour l'Association, ponctuée de réflexions, d'analyses, de transformations et d'actions menées sous le signe d'une nouvelle vision claire et inspirante.

L'ASPQ occupe de plus en plus une place unique dans l'univers de la santé et de la santé publique du Québec. Une vaste consultation, menée de janvier à mars 2015, parrainée par les Drs Jean Rochon et Richard Lessard et chapeautée par le comité de rayonnement de la santé publique, portait sur l'organisation et les priorités en matière de santé publique au Québec au 21^e siècle. Un énoncé de position sera publié bientôt à cet effet et constituera l'aboutissement de cet exercice démocratique.

Cette année, le conseil d'administration de l'ASPQ a nommé un comité de pilotage composé de France McKenzie, Kalula Kalambay, Julien Tremblay et moi-même pour faire le bilan des réalisations passées et mettre à jour le plan stratégique 2015-2018.

C'est ainsi que nous avons adopté à la séance du 22 août dernier ce nouvel énoncé de mission:

« L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la santé durable, par la prévention, une priorité. »

C'est dans cette perspective que l'Association soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La «santé durable» s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention. La santé est un actif social et économique, un droit et une responsabilité individuelle et collective et pour ces raisons nous consacrons nos efforts à la poursuite de quatre objectifs:

1. Faire reconnaître la santé durable comme une priorité supérieure par les instances démocratiques et leurs institutions
2. Élever la santé durable au rang d'idéal collectif
3. Rassembler et mobiliser les leaders autour d'objectifs communs
4. Augmenter les sommes consacrées à la santé publique.

Citoyens et partenaires sont donc tous interpellés pour faire de la santé durable, par la prévention, une priorité. Forte de cette nouvelle vision, l'ASPQ proposera et soutiendra toutes les activités, les politiques publiques et privées et les décisions susceptibles d'améliorer la santé des citoyens.

Le CA a adopté 46 résolutions issues des recommandations de ses comités dont vous trouverez les réalisations dans le présent rapport annuel.

Merci de tout cœur à tous les administrateurs pour leur dévouement, leur collaboration et leur indéfectible soutien, à tous nos collaborateurs et partenaires qui ont nourri notre réflexion et contribué à une nouvelle définition de nos orientations; à la directrice générale pour sa capacité à animer, motiver et rassembler les forces, à l'interne comme à l'externe, capables de soutenir l'organisation dans ses projets et réalisations; et aux membres de l'équipe pour leur rigueur et la qualité de leur travail.

Merci à nos bailleurs de fonds, nos donateurs pour leur générosité et la confiance renouvelée!

Enfin, merci à vous, chers membres pour votre engagement, votre présence, votre soutien et votre appui. En conviant parents, amis et collègues à soutenir les actions de l'ASPQ, vous agissez en tant qu'agents multiplicateurs de cette vision porteuse, la santé durable pour tous.

Lilianne Bertrand, MBA

L'Association tient à remercier:

Mot de la directrice générale

Des transformations majeures ont marqué la santé publique en 2014-2015 et c'est par un temps morose automnal que les forces vives de la communauté de santé publique ont connu un regain d'énergie et se sont réunies autour de l'ASPQ.

S'engager dans le développement social et économique du Québec par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être était au cœur de cette mobilisation sans précédent. De là est né le *comité de Rayonnement de la santé publique*. Les docteurs Jean Rochon et Richard Lessard ont accepté d'assumer le leadership d'une vaste consultation visant à développer un énoncé de position sur «La santé publique du 21^e siècle».

Ce comité a donc installé le dialogue, fait le point sur l'environnement professionnel, politique, social et économique en pleine mutation et multiplié les interventions pour faire «*Rayonner la santé publique*». Il s'est adjoint la collaboration d'un comité-conseil formé de représentants du monde municipal, philanthropique, de la recherche, de l'éducation, de l'économie et de l'urbanisme afin de jeter un regard à 360 degrés sur ces pistes de réflexion. Simultanément, une *Alliance en faveur de la prévention* a vu le jour. Elle réunit des leaders du domaine élargi de la santé, de la société civile ainsi que de grandes fondations liées, entre autres, aux maladies chroniques. L'objectif de cette Alliance consiste à *soutenir la mise en œuvre d'une vision commune de la prévention*, et

à faciliter la mobilisation d'influenceurs de tous les secteurs de la société intéressés à soutenir la vision de santé durable pour tous.

D'autre part, l'ASPQ a eu le privilège de participer à deux consultations: l'une, restreinte menant à l'élaboration du prochain Programme national de santé publique 2015-2025 (PNSP); l'autre, publique visant le projet de stratégie gouvernementale de développement durable, 2015-2020. L'ASPQ a aussi contribué activement à sensibiliser citoyens et décideurs à l'importance de la prévention et à la promotion de la santé.

L'Association compte sur une équipe de 17 employés dynamiques, polyvalents et dévoués qui ont entrepris, coordonné, guidé et soutenu une multitude d'actions. Les réalisations du groupe méritent d'être soulignées!

Notre association a également le grand privilège de pouvoir compter sur une cinquantaine de bénévoles engagés et généreux de leur savoir et de leur temps. C'est ainsi que près de 2 000 heures de bénévolats ont été consacrées cette année au repositionnement de l'ASPQ, équivalant à une somme de 172 500\$.

Le présent rapport annuel dresse un portrait global de l'ensemble des activités de l'Association et de ses Coalitions. Inspirée par son nouveau plan stratégique 2015-2018, l'ASPQ entend participer activement aux principaux débats liés à la santé



durable en adoptant un discours clair et porteur de solutions.

Le défi consiste à élever le *concept de santé durable*, réel moteur du développement social et économique, au rang d'idéal collectif!

Lucie Granger, Adm. A. ASC

- Tous les administrateurs et toutes les administratrices qui s'assurent de la bonne gestion et du développement de l'Association
- L'ensemble des membres de l'équipe interne qui travaillent avec cœur à la poursuite de différents projets
- Tous les bénévoles qui nous offrent leur soutien chaque année

Mission de l'ASPQ

L'ASPQ regroupe les citoyens et les partenaires pour faire de la santé durable, par la prévention, une priorité.

Notre vision

L'Association pour la santé publique du Québec soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La «santé durable» s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention.

LA SANTÉ EST UN ACTIF SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

La santé de la population constitue le principal actif des sociétés dont le potentiel de développement repose de plus en plus sur le savoir et sur la compétence de ses citoyens. La durabilité de cet actif nécessite un engagement clair à créer, à maintenir et à améliorer la santé par la prévention. C'est le résultat des choix qui sont effectués chaque jour par les individus et par les communautés qui visent une qualité de vie supérieure, tout au long de leur vie.

LA SANTÉ EST UN DROIT

La santé se situe au confluent des décisions économiques, culturelles, sociales et environnementales. En ce sens, la santé durable constitue, tout comme le développement durable, un droit que les nations modernes reconnaissent à leurs citoyens, individuellement et collectivement. Elles garantissent à chacun la possibilité d'évoluer dans un environnement où il retrouve tous les moyens nécessaires au développement de son plein potentiel.

LA SANTÉ EST UNE RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

La santé durable étant un droit collectif, elle engendre une responsabilité individuelle et collective. En conséquence, il incombe aux gouvernements, aux entreprises, aux communautés et aux citoyens d'assumer, collectivement et solidairement, la responsabilité supérieure de créer, de maintenir et d'améliorer la santé de tous.

Pour ces raisons, nous consacrons nos efforts à la poursuite des objectifs suivants:

1. Faire reconnaître la santé durable comme une priorité supérieure par les instances démocratiques et leurs institutions.

La santé durable doit s'incarner dans un leadership démocratique appuyé sur des institutions qui ont des mandats clairs quant à la création, au maintien et à l'amélioration de la santé de la population.

2. Élever la santé durable au rang d'idéal collectif

Parce qu'elle est le moteur du développement social et de notre prospérité, parce qu'elle est à la fois une responsabilité individuelle et collective, la santé durable est de fait un idéal collectif qui doit être reconnu comme tel. Tous les efforts doivent être déployés afin d'outiller les leaders et les communautés, de les mobiliser et de les engager dans la poursuite de cet idéal.

3. Rassembler et mobiliser les leaders autour d'objectifs communs

En tant que responsabilité collective, la création, le maintien et l'amélioration de la santé de la population exigent une collaboration étroite entre les secteurs public, parapublic, privé, associatif et communautaire.

Tous ces secteurs doivent s'assurer d'une évaluation adéquate des impacts sur la santé. Plus particulièrement, les autorités publiques doivent assumer leur obligation d'évaluer l'impact sur la santé de toutes les politiques. Pour sa part, le secteur privé doit se rendre capable de mieux tenir compte de l'évaluation du risque à la santé de la population dans son offre de service (production, distribution, promotion).

4. Augmenter les sommes consacrées à la santé publique

Les dépenses du gouvernement du Québec en matière de santé et de services sociaux représentent 43,4 du budget de l'état soit près de 33 milliards \$ en 2015. De ce montant, moins de 3 est consacré à la prévention. Dans ce contexte, il est essentiel que l'effort financier consacré à la création, au maintien et à l'amélioration de la santé par la prévention soit rehaussé.

La santé durable c'est notamment...

Débuter sa vie dans une famille chaleureuse, attentive et aimante • respirer un air de qualité • vivre dans un logement adéquat • évoluer dans un environnement sécuritaire où il fait bon vivre • participer à la vie économique et en tirer un juste revenu • avoir accès à l'éducation et au développement continu des compétences • vivre dans la joie et le sentiment de contrôle de sa vie • vivre dans une société ouverte, sans discrimination • participer aux décisions qui nous concernent • bénéficier d'un système de soins accessible • avoir accès à des soins palliatifs de qualité et pouvoir mourir dignement.

Rapports des comités

Finances, comptabilité et vérification

COMPOSITION: France McKenzie, responsable, Charles Boudreau, Sylvie Louise Desrochers et Lilianne Bertrand. Le comité était appuyé par Yannick Prévost, adjoint Finance, Comptabilité, Administration et Lucie Granger, directrice générale.

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS: Cinq rencontres ont été tenues entre octobre 2014 et août 2015

RÉALISATIONS: Conformément à son mandat, le comité des finances a :

- Analysé trimestriellement les résultats financiers;
- Pris connaissance des ententes contractuelles;
- Assurer le suivi de la mise en fonction optimale des nouveaux serveurs;
- Recommandé au conseil d'administration des prévisions budgétaires 2015-2016 équilibrées;
- Recommandé et convenu de faire l'acquisition de PRODON, un logiciel performant et efficace conçu pour gérer des campagnes de recrutement, de financement, pour effectuer du publipostage, des dépôts et pour générer automatiquement des reçus aux fins fiscales ainsi que des lettres de remerciement et, sur demande, des rapports et des listes personnalisées;
- Déposé les prévisions budgétaires pour 2015-2016 qui présentent un budget équilibré, comme requis;
- Recommandé au CA et à l'assemblée générale annuelle la firme de vérification comptable Beauchamp Sabbagh, CPA.

Gouvernance et mise en candidature

COMPOSITION: Louise Soulière, responsable, Julien Tremblay, Micheline Séguin-Bernier membre invitée et Lilianne Bertrand. Le comité était appuyé par la directrice générale, Lucie Granger.

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS: Deux rencontres formelles ont eu lieu les 6 janvier et 19 mai 2015.

RÉALISATIONS: Conformément à son mandat, le comité de gouvernance a :

- Assuré la surveillance des déclarations d'intérêts et les engagements à la confidentialité des administrateurs et des membres invités et la formation sur la gouvernance des nouveaux membres du CA;
- Développé et actualisé quatre nouveaux outils:
 - Une grille d'autocueillette informatisée des heures de bénévolat des administrateurs et bénévoles a été développée et est opérationnelle. Elle permet de compiler les heures de bénévolat et d'évaluer la valeur totale annuelle des dons en nature (*In kind giving*);
 - Une grille d'autoévaluation des membres du CA, basée sur les règlements en vigueur, a été développée et adoptée. Elle permet d'identifier les pistes d'amélioration qui pourraient faire l'objet de formation et favorise un fonctionnement harmonieux du CA par l'adhésion de ses membres aux règles communes;
 - Un processus d'identification et de suivi des risques de l'Association. En tant qu'organisme responsable, l'ASPQ anticipe annuellement ses risques et prend des mesures pour atténuer ces derniers, le cas échéant;
 - Des ententes types standardisées ont été développées pour les fournisseurs ponctuels permettant de clarifier les attentes, les règles d'éthique, et les politiques en vigueur au sein de l'ASPQ. Ce nouvel outil fut complété par tous les fournisseurs externes.
- Organisé une formation en gestion de risques à la demande des administrateurs. M. Martin Leblanc, Associé, Services-conseils - Gestion des risques chez KPMG et formateur au Collège des administrateurs de sociétés a été mandaté pour offrir cette formation aux administrateurs en juin 2015;
- Veillé au remplacement d'une administratrice démissionnaire.

Vie associative

COMPOSITION: Kalula Kalambay, responsable, Sylvie Louise Desrochers, Rose-Marie Joncas (démission en cours de mandat), Kim Payette-Chapleau (membre externe) et Lilianne Bertrand.

Le comité est appuyé par Jean Alexandre, responsable des communications et de la collecte de fonds et Lucie Granger.

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS: Le comité s'est réuni à **quatre** reprises entre octobre 2014 et septembre 2015.

RÉALISATIONS: Conformément à son mandat, le comité a :

- Effectué la refonte des énoncés de vision et de mission de l'ASPQ: « Santé durable pour tous »;
- Priorisé l'importance de fidéliser et d'augmenter le nombre de membres;
- Recommandé une nouvelle tarification unique pour l'ensemble des adhérents;
- Recommandé l'achat du nouveau logiciel, PRODON;
- Suspendu l'appel de candidatures du prix Jean-Pierre-Bélanger pour l'année 2015;
- Appuyé la mise en candidature de M. Jim Chauvin au Certificat du mérite de l'Association canadienne de santé publique (ACSP);
- Recommandé au CA de décerner une édition spéciale du prix Jean-Pierre-Bélanger 2015 aux huit avocats du recours collectif contre trois grands cigarettiers;
- Reconnu les initiatives porteuses en matière de santé durable, par l'attribution du Prix « Distinction Santé durable » aux Drs Jean Rochon et Jean-Pierre Després ainsi qu'aux trois hommes d'affaires, les frères Lemaire de Cascades Inc;
- Participé à l'organisation de l'assemblée générale annuelle de l'ASPQ qui aura lieu le 12 novembre 2015.

Ressources humaines et appréciation de la contribution de la directrice générale

COMPOSITION: Lilianne Bertrand, responsable, Yv Bonnier Viger. Le comité des ressources humaines était appuyé par Lucie Granger, directrice générale

FRÉQUENCE DES RÉUNIONS: Le comité a tenu 3 rencontres entre septembre 2014 et août 2015.

RÉALISATIONS: Conformément à son mandat, le comité a :

- Révisé le manuel de l'employé pour y inclure une politique sur le harcèlement ;
- Révisé la politique salariale :
 - Évaluation selon le marché;
 - Ajout d'une grille pour la direction générale.
- Procédé à l'appréciation de la contribution annuelle de la directrice générale (DG);
- Révisé et proposé au CA des objectifs annuels pour la DG;
- Accepté et recommandé au CA un programme de formation pour la DG;
- Organisé une formation sur le harcèlement à l'intention des employés et des administrateurs;
- Analysé et recommandé au CA une politique de reconnaissance pour les employés.

La vie associative

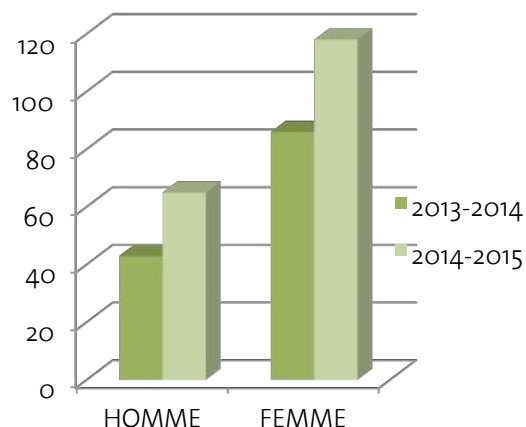
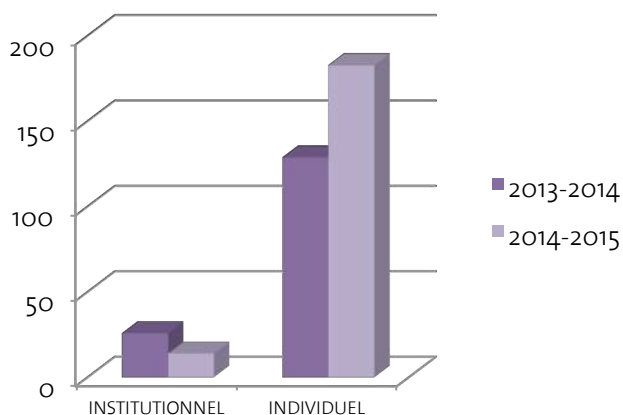
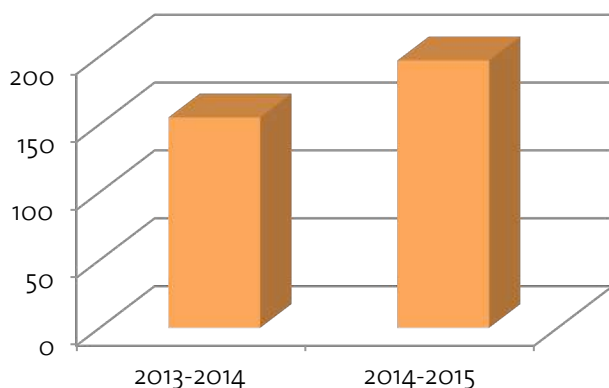
Les membres de l'Association

Les citoyens et partenaires, membres de l'ASPQ, représentent sa force vive. Ils endossent et véhiculent la vision de l'Association: La santé durable pour tous!

Ces membres proviennent de toutes les sphères de la société civile. Leur rôle pivot fait d'eux des appuieurs, des influenceurs, des collaborateurs, des partenaires et des visionnaires qui tous adhèrent à faire de la santé durable, par la prévention, une priorité. Ils croient que la santé durable est le moteur du développement social et de notre prospérité; qu'elle est à la fois une responsabilité individuelle et collective; qu'elle est un idéal collectif qui doit être reconnu comme tel !

Portrait de notre membership

Nombre de membres



Prix Jean-Pierre-Bélanger, édition 2014

Le prix Jean-Pierre-Bélanger, décerné par l'Association afin de commémorer la contribution d'un de ses présidents (1986 – 1990), reconnaît l'excellence et l'innovation en matière de promotion de la santé et du bien-être des citoyens. Il récompense des initiatives inspirantes, novatrices et mobilisatrices, à saveur communautaire dont les caractéristiques fondamentales sont l'autonomisation (empowerment), la participation et l'intersectorialité. Une œuvre d'art honorifique symbolise ce prix assorti d'une bourse de 5 000 \$ pour la catégorie «organisme sans but lucratif». La catégorie «organisme du secteur public» reçoit, quant à elle une mention d'honneur.



Prix remis à la Concertation en sécurité alimentaire de Saint-Léonard pour le «Marché ambulant de Saint-Léonard»



Mention d'honneur décernée à la MRC d'Argenteuil pour "Ma santé en valeur"



Premier prix coup de cœur: Centre d'écologie urbaine pour « Le verdissement participatif qui change la vie : Ville en vert et Vert chez nous



Deuxième prix coup de cœur: Équilibre pour le "Prix IMAGE/in"

L'ASPQ en action

C'est par le biais de communiqués de presse, d'articles, de lettres aux décideurs, de mémoires, de lettres d'appui et de chroniques mensuelles que l'Association a assuré cette année une veille (médias et scientifique) sur les enjeux de santé publique qui relèvent de son champ d'expertise.

Interventions

- **Septembre 2014** Le projet de loi 10: Réaction au projet de loi du Dr Barrette
- **Décembre 2014** Impacts pressentis de la Loi 10 – Nos souhaits pour 2015
- **Février 2015** Les changements climatiques: Un des défis du 21^e siècle: s'attaquer aux changements climatiques et aux maladies chroniques
- **Février 2015** L'étude de l'INSPQ sur l'obésité: Guérir l'obésité c'est impossible... PRÉVENIR C'EST GUÉRIR
- **Mars 2015** Les fontaines d'eau dans les parcs publics: Santé et environnement s'unissent pour rappeler l'importance de l'accès aux fontaines d'eau dans les espaces publics.
- **Avril 2015** La journée mondiale de la santé: Aujourd'hui, 7 avril 2015, c'est la journée mondiale de la santé! Comment allons-nous?
- **Mai 2015** Santé et responsabilité municipales: La santé: un rôle gagnant pour les élus municipaux!
- **Juin 2015** Jugement des recours collectifs québécois visant trois cigarettiers: La Cour supérieure du Québec condamne 3 cigarettiers à verser plus de 15 milliards de dollars à ses victimes.
- **Juillet 2015** Malbouffe près des écoles: La camelote alimentaire ne doit pas être une option autour des écoles!
- **Août 2015** Appui collectif à la ville de Laval pour limiter la présence de restaurants autour de ses écoles.

En action

- Dépôt de quatre mémoires:
 - La stigmatisation à l'égard du poids et ses conséquences sur la santé mentale des jeunes: un obstacle à l'adoption de saines habitudes de vie.
 - Changements climatiques et maladies chroniques: même combat, mêmes causes, mêmes solutions!
 - Bâtir une santé durable pour tous, une étiquette à la fois
 - Urgence de réglementer une industrie «immorale» et «répréhensible»
- Dépôt d'une plainte à Santé Canada concernant la gomme à mâcher énergisante Chewpod
- Demande aux députés fédéraux un affichage obligatoire des gras trans sur tous les aliments destinés aux 6 - 24 mois;
- Conférence annuelle dans le cadre des JASP: «Saines habitudes de vie: tout le monde en parle, mais...» qui réunissait 131 participants.



La santé publique du 21e siècle

» Troisième et dernière ronde de consultation

Bonjour,

La santé publique est interpellée : le principal facteur de cette remise en question semble être notamment l'irritation de certains décideurs par rapport à son rôle.

C'est la raison pour laquelle, l'ASPQ poursuit sa vaste consultation visant à établir un consensus sur une vision d'avenir de la santé publique du 21e siècle, et à explorer les voies et moyens pour y parvenir.

Nous vous invitons à participer à la [troisième et dernière ronde de consultation](#)

Merci de votre active participation.

Lilianne Bertrand, présidente de l'ASPQ
 Dr Jean Rochon, coresponsable du comité Rayonne
 Dr Richard Lessard, coresponsable du comité Rayonne



Réaction au projet de loi du Dr Barrette

La refonte organisationnelle du système de santé annoncée par le... l'occasion de soulever des questions quant à la place qui sera accordée à la santé publique. Présentement, les directions de santé publique relèvent de la santé et de services sociaux. Le projet de loi 10 prévoit « abolir » ou « transformer » les agences d'autres établissements publics pour former les Centres de services sociaux (CISSS).



CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET MALADIES CHRONIQUES : MÊME COMBAT, MÊMES CAUSES, MÊME SOLUTIONS!

MÉMOIRE PRÉSENTÉE À LA COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

ASPQ



L'ASPQ en appui



LE DEVOIR

Libre de penser

RÉFORME DE LA SANTÉ

Le milieu de la prévention organise la riposte

8 novembre 2014 | Amélie Daoust-Boisvert | Santé



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

30%
de coupes en prévention
de la maladie

c'est dangereux
ça va tous nous
affecter.



**Mouvement Citoyen
pour la
SANTÉ PUBLIQUE**



LE DEVOIR

Libre de penser

RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ

N'oublions pas la santé publique!

11 octobre 2014 | Claude Lafleur - Collaborateur | Santé



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

«Le projet de loi 10 ne traite pas beaucoup de santé publique, et nous désirons sur-prépondérante à la prévention et à la promotion de la santé», souligne la présidente du Québec.

Actualités Sherbrooke Estrie et Faits divers Sports Arts En cuisine

La Tribune > Opinions > La prévention en santé : une partie de la solution

Publié le 01 octobre 2014 à 09h28 | Mis à jour le 01 octobre 2014 à 09h28

La prévention en santé : une partie de la solution



Gaétan Barrette
ARCHIVES LA PRESSE

(...)
grande partie évitables. Il a été démontré que chaque dollar investi en prévention et en promotion de la santé permet d'économiser 5,60 \$ sur les dépenses de soins de santé. Pourtant, à peine 2 % du budget de la santé est consacré à la santé publique. Il faudrait prévoir au moins 5 % du budget pour obtenir des retours substantiels. Peut-être qu'une partie de la solution pour réduire les dépenses du système de santé se situe dans cette direction. Pourquoi ne pas l'explorer?

Liliane Bertrand, MBA

Présidente de l'Association pour

Group warns against provincial health cuts

(...)

These cuts are directly linked to Bill 10, said Lucie Granger, head of the Association pour la santé publique du Québec. Adopted by the National Assembly in February, Bill 10 was supposed to axe 1,200 full-time administrative jobs, but the actual impact is on services, Granger said, "because the budgets that are affected are in public health."

"We're extremely worried about the lack of priority for public health in this transformation," Granger said. "Contrary to what they are saying, it's not administration."

About 50 per cent of people age 12 and older worldwide are living with at least one chronic illness. According to the World Health Organization, 80 per cent of all heart disease, stroke and Type 2 diabetes would be prevented and more than 40 per cent of cancer would be prevented — if governments enacted prevention measures.

"People don't see the work that public health does; the links with communities to identify needs, the nutrition programs, the anti-smoking campaigns, keeping an eye on mould in schools," Granger said.

Quebec must re-evaluate its reform and invest in public health, she said.

"It's the best — and only — way to guarantee a healthy population that will continue to contribute to the economy."

Quebec health officials were not available to comment.

Accueil > Actualités > Santé > Coupes en santé publique: Montréal perdra de 60 à 70 professionnels

Coupes en santé publique: Montréal perdra de 60 à 70 professionnels

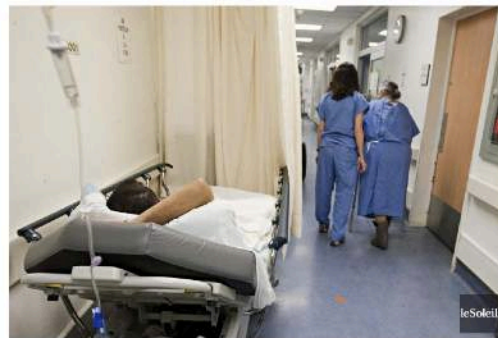


PHOTO: THEO LE SOLEIL

(...)

Liliane Bertrand, présidente de l'Association pour la santé publique du Québec, qualifie la décision de Québec d'«insensée». «L'Organisation mondiale de la santé recommande de mettre 5% du budget de la santé en prévention. Nous, on met 2%. Et là, on coupe. Si on veut une population en meilleure santé, il faut mettre de l'argent en prévention», dit-elle.

Personne ne va mourir de moins de prévention

f 1,2K | PARTAGER SUR TWITTER 54 | PARTAGER SUR TWITTER 54 | PARTAGER SUR TWITTER 54



LES SIGNATAIRES DE CETTE LETTRE ONT ÉTÉ DIRECTEURS DE SANTÉ PUBLIQUE EN RÉGIONS OU AU NIVEAU NATIONAL. PENDANT LES CINQUANTE DERNIÈRES ANNÉES, L'ÉCONOMIE ÉTAIT MINIMALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX.

(...)

Vous avez signé en 2005 le premier rapport sur l'état de santé du Québec *Produire la santé* affirmant que la prévention a expliqué 70% de nos gains en santé au cours du 20^e siècle. Faites relire votre rapport aux ministres Barrette et Charlebois.

Dr Richard Lessard, ex-directeur de santé publique, Montréal
Dr Robert Maguire, ex-directeur de santé publique, Bas-Saint-Laurent
Dr Alain Poirier, ex-directeur national de santé publique du Québec
Dre Jocelyne Sauvé, ex-directrice de santé publique, Montérégie

Bâtir une ville en santé

Depuis déjà plus de six ans, l'ASPQ met son expertise au service des municipalités du Québec afin de les soutenir dans l'adoption de politiques publiques favorables à la santé. Le guide La zone-école et l'alimentation: des pistes d'action pour le monde municipal, conçu par l'Association, propose des solutions aux municipalités désireuses de faire un pas de plus pour améliorer l'environnement alimentaire des jeunes en limitant la présence de restaurants rapides autour des écoles, dans un objectif de promotion de la santé et du bien-être.

C'est dans une dynamique d'action collaborative que l'Association a organisé cette année, de concert avec des élus municipaux, une série de conférences uniques sous le thème Bâtir une ville en santé: un rôle gagnant pour les élus. Ce symposium, réunissant 300 personnes, a permis de créer des liens durables entre les élus et de bâtir des initiatives de santé innovantes.

Nos réalisations

- Organisation avec des élus municipaux de la Conférence Bâtir une ville en santé, un rôle gagnant pour les élus:
 - Diffusion sur YouTube des 17 conférences de la journée;
 - Retransmission de 11 présentations et des actes de la conférence.
- Création de nouveaux outils pour les municipalités:
 - Modèle de résolution portant sur l'accès à de l'eau potable gratuite dans les lieux publics en partenariat avec la Coalition Eau Secours! et la Coalition Poids. Adoptée par six municipalités;
 - Fiches d'information: Utiliser l'urbanisme pour offrir un environnement alimentaire sain autour des écoles;
 - Étude de cas: Limiter l'installation de commerces avec service à l'auto: L'expérience de l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal.
- Envoi d'une quinzaine de lettres d'appui et de félicitations aux municipalités adoptant des politiques publiques favorables aux saines habitudes de vie;
- Recension de politiques publiques inspirantes en prévention de l'obésité et des maladies chroniques;
- Soutien aux professionnels du réseau de la santé et du monde municipal sur la question de zonage autour des écoles;
- Présentation sur l'alimentation dans les villes à l'équipe de nutritionnistes du réseau de la santé de Moncton, Nouveau-Brunswick;
- Participations diverses:
 - Canadian Obesity Network Summit;
 - Colloque annuel du Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS);
 - Forum Placer l'alimentation au cœur des quartiers montréalais;
 - 8e rencontre régionale Villes et Villages en santé;
 - Partenaires de Montréal, physiquement active;
 - Rencontres de partage des connaissances du Coalitions Linking Action and Science for Prevention (CLASP).
- Diffusion des versions françaises et anglaises auprès de plus de 12 000 acteurs municipaux québécois et canadiens à travers notre réseau de partenaires des outils suivants:
 - Guide La zone-école et l'alimentation: des pistes d'action pour le monde municipal; ainsi que les 2 fiches d'information sur le sujet mentionnées ci-haut;
 - Modèle de résolution visant l'interdiction de la vente de boissons énergisantes dans les établissements municipaux produit en partenariat avec la Coalition Poids et le RQVVS (adoptée par six nouvelles municipalités portant le nombre total à 75);
 - Modèle de résolution sur l'accès à de l'eau potable gratuite dans les lieux publics.
- Conférence de presse et production d'une publicité pour promouvoir la résolution visant l'accès aux fontaines d'eau dans les lieux publics dans la revue URBA de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) atteignant près de 8 000 abonnés et le Réseau d'information municipale (RIM).



CONFÉRENCE

BÂTIR UNE VILLE EN SANTÉ

Un rôle gagnant pour les élus

12 MAI
2015
GRATUIT



Alimentation tout-petits

Dans le but de prévenir l'apparition du diabète de type II, l'ASPQ a documenté l'offre alimentaire destinée aux tout-petits (6-24 mois) afin d'informer et de soutenir les parents de la quantité de sucre, de sel et de gras dans les aliments destinés aux enfants de 6 à 24 mois. Développer de saines habitudes de vie dès la petite enfance c'est contribuer à une conception durable de la santé et du bien-être des prochaines générations.

Nos réalisations

- Rédaction d'une revue de littérature "Obésité et diabète de type 2, la prévention dès la toute petite enfance";
- Diffusion d'un sondage auprès de 2 620 parents québécois, afin de connaître leur niveau de connaissances, leurs habitudes ainsi que leur niveau de confiance à faire des choix sains pour leur bébé & rapport d'analyse: "Sondage sur l'introduction des aliments et le trio sucre sel gras chez les bébés de 6 – 24 mois";
- Analyse nutritionnelle de 95 produits recensés dans trois régions du Québec présentant des taux de diabète et un indice de défavorisation élevés: "L'offre alimentaire destinée aux tout-petits, une analyse nutritionnelle des produits sur le marché québécois";
- Le marketing derrière les aliments pour bébés. État de situation
- Développement d'outils et transfert de connaissance:
 - Production de 5000 sacs d'épicerie aide-mémoire: sensibilisation au décodage des étiquettes nutritionnelles;
 - Production de 2 vidéos (dessins animés): Bébé a la dent sucrée – Une pincée de sel suffit, totalisant près de 10 000 visionnements;
 - Production de l'affiche « 8 leçons pour faire des choix sensés... Parents, soyez plus futés que la publicité »;
 - Rédaction de deux chroniques Protégez-Vous:
 - Attention au sucre, au sel et au gras dans les aliments pour bébés;
 - Bien choisir des aliments pour bébés et ne pas se laisser duper.
- Présentation d'une affiche scientifique à plus de 700 professionnels de la santé publique à la conférence annuelle de l'Association canadienne de santé publique (ACSP);
- Distribution des documents d'analyse à plus de 300 intervenants du milieu à travers le site internet de l'ASPQ.



Problématique du poids

Depuis plusieurs années, l'ASPQ intervient sur différents enjeux liés à la problématique du poids. Elle a développé au cours des dernières décennies une expertise unique quant aux risques à la santé liés à l'usage des produits, services et moyens amaigrissants (PSMA). Elle documente, surveille et dénonce les pratiques de l'industrie de l'amaigrissement. L'Association travaille aussi à la dénormalisation du modèle unique de beauté en favorisant la diversité corporelle afin de réduire la stigmatisation à l'égard du poids.

Nos réalisations

PSMA

- Revue de presse hebdomadaire pour demeurer à l'affût des avancées scientifiques et des diverses promotions dans les médias;
- Rédaction d'articles dans la version électronique Protégez-vous :
 - Maigrir rapidement grâce aux fruits, vraiment une solution saine?;
 - Perdre du poids grâce à Internet? Protégez-vous des dangers.
- Production et diffusion de l'État des lieux 2008-2014, la face cachée et l'imposture des PSMA;
- Élaboration d'un appel à l'action avec le soutien d'un comité formé de huit experts chevronnés:
 - Plusieurs entrevues ont été faites suite à la diffusion de l'état des lieux dans les médias (journaux, radio, télévision).
- Mise à jour de notre base de données et productions de 65 fiches signalétiques sur les principaux PSMA vendus dans les pharmacies ou annoncés dans les médias du Québec.

Stigmatisation

- Production et dépôt d'un mémoire lors de la consultation publique sur la lutte contre l'intimidation du Ministère de la Famille;
- Production d'une édition spéciale du Bulletin de santé publique paru à l'automne 2014 intitulé La première source d'intimidation à l'école: le poids!;
- Présentation des résultats de l'enquête réalisée auprès des jeunes du secondaire lors de la 18e édition des JASP et distribution des guides pédagogiques;
- Communication orale présentée dans le cadre de la 4e biennal de EDAC-ATAC Conference « Innovation and Integration in Eating Disorder » à Vancouver Présentation des résultats de l'enquête réalisée auprès des jeunes du secondaire ainsi que des outils développés lors de la journée thématique Poids et image corporelle: le rôle d'influence de l'enseignant en éducation physique lors du congrès bisannuel de la FEEPEQ sous le thème « Bougeons ensemble »;
- Conférence sur la stigmatisation à l'égard du poids à la Commission scolaire des Découvreurs intitulée L'intimidation dans les écoles: un problème pour qui?;
- Plus de 60 téléchargements des guides pédagogiques pour les enseignants répertoriés depuis septembre 2014 à partir du microsite <http://www.changezderegard.com/>.

Santé
Les produits amaigrissants sont inefficaces et ont des effets pervers



Yves G Jalbert de l'ASPO et Paule Bernier, diététiste professionnelle Photo : Radio-Canada/Michel Harvey

C'est ce que démontre l'Association pour la santé publique du Québec (ASPO) dans une étude intitulée *La face cachée et l'imposture des produits, services et moyens amaigrissants (PSMA)*. Ceux-ci peuvent même être dangereux pour la santé. Pour en parler, Francis Reddy reçoit Yves G Jalbert, spécialiste de contenu à l'ASPO, et Paule Bernier, présidente de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec.



LA FACE CACHÉE ET L'IMPOSTURE DES PRODUITS, SERVICES ET MOYENS AMAIGRISSANTS (PSMA)

ÉTAT DES LIEUX 2008 – 2014



MARDI 15 SEPTEMBRE 2015

ÉMISSION DU 15 SEPTEMBRE 2015

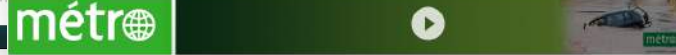


13 PARTAGES

Perdre du poids sans effort, la mince affaire : Une compagnie vante les mérites de ses traitements au laser pour amincir le corps, sans diète et sans effort. Plusieurs scientifiques n'en croient rien. Des clientes nous disent qu'elles n'ont jamais atteint les résultats escomptés.

mardi 19 h 30

Local Médias sociaux Publications spécialisées Annonces classées Météo News 10°C Montréal



Montréal National Monde Culture Opinions CONCOURS HOROSCOPES JEUX MÉTRO FLIRT MONSIEUR PHOTOS VIDEOS

Auto Tendence Bouffe Santé Techno Sport Vacances Carrière Immobilier Elections fédérales 66

18/09/2015 Mise à jour : 18 août 2015 (17:50) Ajuster la taille du texte

Alerte contre les produits amaigrissants

Par Roxane Lévesque
Métro

ÉCRIREZ-NOUS

COORDONNÉES

Vous pouvez nous écrire : 514 790-2631



Depuis 2011, seulement 2 femmes ont refusé de prêter serment à visage découvert. Accorde-t-on trop d'importance à l'enjeu du niqab?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je n'ai pas d'opinion

Voter

View Results Polladdy.com

metro

Coalition Poids

La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) est appuyée par plus de 330 partenaires issus du monde municipal, scolaire, de la santé, de la recherche, de l'environnement, de la nutrition et de l'activité physique. Elle revendique des modifications législatives et réglementaires, ainsi que l'élaboration de politiques publiques, afin de favoriser la mise en place d'environnements visant à faciliter les saines habitudes de vie et à prévenir les problèmes liés au poids.

Nos priorités d'action

- Réduire le pouvoir d'attraction et la consommation de boissons sucrées;
- Éliminer la publicité destinée aux enfants;
- Mettre en garde sur certaines tactiques de la grande industrie agroalimentaire;
- Mettre en place les conditions nécessaires à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.

Nos réalisations

- Mobilisation de nombreux partenaires autour d'une pétition, initiée par une citoyenne et appuyée par la Coalition Poids, réclamant au MAPAQ l'adoption d'une réglementation afin que les gras trans soient bannis des restaurants:
 - Mention de la Coalition Poids à l'Assemblée nationale lors du dépôt de la pétition;
 - Reconnaissance par le ministre Pierre Paradis du rôle du MAPAQ en matière de saine alimentation et engagement à faire un « portrait de la situation » de l'utilisation de gras trans et des alternatives disponibles.
- Identification de la taxe sur les boissons sucrées, dont les sommes dégagées seraient réinvesties en prévention, comme piste d'action à étudier, dans le rapport de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise. Cette recommandation a suivi la présentation d'un mémoire, sur invitation de la Commission;
- Plus de 200 mentions dans les grands médias (journaux, entrevues télé, radio);
- 30 nouveaux partenaires (la liste complète est disponible sur www.cqpp.qc.ca);
- Augmentation de la fréquence des visites et du nombre d'abonnés aux réseaux sociaux de la Coalition Poids:
 - Plus de 35 000 sessions ouvertes sur le site www.cqpp.qc.ca;
 - 915 abonnés à la page Facebook Coalition Poids (200 nouveaux abonnés);
 - 2 383 abonnés suivent le compte Twitter (400 nouveaux abonnés);
 - Près de 400 abonnés LinkedIn (plus de 150 nouveaux abonnés).
- Émission de 21 communiqués de presse et de 2 lettres ouvertes tous disponibles sur le site www.cqpp.qc.ca;
- Réalisation d'une centaine de rencontres et échanges avec des partenaires et collaborateurs.
- Participation à une dizaine de comités de travail;
- Envoi de près de 200 communications écrites aux ministres et députés, pour réitérer l'importance et l'urgence de prévenir et réduire l'obésité et les maladies chroniques associées;
- Réalisation d'une dizaine de rencontres et échanges avec des députés et des ministres à propos de la problématique du poids;
- Dépôt de 5 mémoires, soit:

Lutter contre l'obésité Le Québec en voie de surtaxer les boissons sucrées?

Première publication 12 novembre 2014 à 18h45



CORINNE VOYER
Coalition québécoise sur la problématique du poids

Dans cette se



Défens
béluga
Le PQ d
démiss
ministre



Assemb
nationale
Première
de prév
harcèle



Voyage
Harper

Publié le 28 novembre 2014 à 12h03 | Mis à jour le 03 février 2015 à 13h20
La Coalition Poids s'attaque aux boissons sucrées



Publié le 04 février 2015 à 11h18 | Mis à jour le 04 février 2015 à 11h18

Tout sucre pour séduire les jeunes



PHOTO DIGITALTHINKSTOCK



JULIEN MCEVOY
La Presse

Les boissons sucrées sont la principale source de fructose de l'alimentation des adolescents canadiens, et ce, depuis quelques années déjà. Nos jeunes sont la cible d'une industrie qui ne

ma.PRESSE

Ajouter

PARTAGE

Parler 108

Tweeter 20

L'Institut Fraser accusé de manipuler les chiffres sur l'obésité

Mise à jour le lundi 28 avril 2014 à 21 h 47 HAE

390 PARTAGES

Facebook Twitter Google+ LinkedIn Email Print

Rapport sur l'obésité



Le hamburger de Pacioretty: pas si santé pour un athlète



Il faut de l'argent neuf pour le Québec...



- Freiner la croissance des dépenses publiques: une priorité économique qui passe par la prévention de l'obésité, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2014-2015;
- Une taxe sur les boissons sucrées dédiée à la prévention: pour les finances et la santé publique, dans le cadre de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise;
- Une taxe sur les boissons sucrées dédiée à la prévention: pour une population productive et dynamique, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2015-2016;
- Interdire l'utilisation des gras trans industriels dans les restaurants: une mesure nécessaire et réalisable!, soutenant la proposition au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, envoyé également à la ministre déléguée à la Santé publique;
- Une étiquette qui donne l'heure juste et informe avant de séduire, dans le cadre de la consultation de Santé Canada portant sur l'étiquetage nutritionnel.
- Production de 4 études de cas sur l'expérience internationale d'une taxe sur les boissons sucrées: la France, le Mexique, le Danemark et la ville de Berkeley, en Californie;
- Lancement d'une campagne de dénormalisation des boissons sucrées « Sucre liquide: pas tous les jours! »;
 - Création d'un microsite web, d'une page Facebook et d'outils promotionnels en français et en anglais. Plus de 9 000 visites effectuées sur le microsite web (sucreliquide.com | liquidsugar.ca);
 - Production de 3 vidéos de sensibilisation (en français et en anglais);
 - 422 abonnés à la page Facebook Sucreliquide;
 - Mise en ligne du concours « J'ai un bonbon dans l'œil! »;
 - Diffusion élargie de la campagne à différents publics cibles et professionnels;
 - Tenue de 2 kiosques, lors d'événements, pour promouvoir la campagne;
 - Publication de 2 articles sur Protégez-vous.ca.
- Dépôt de neuf plaintes à l'Office de protection du consommateur à propos des publicités faisant la promotion de produits alimentaires semblant contrevenir à la loi;
- Organisation d'une conférence sur les politiques publiques visant à réduire la consommation de boissons sucrées, en collaboration avec le Département de médecine de l'Université Laval, offerte par le Dr Harold Goldstein, directeur du California Center for Public Health Advocacy;
- Organisation de la conférence « Pour contrer l'obésité, faut-il sensibiliser ou réglementer? », en partenariat avec la Coalition sur la souveraineté alimentaire et le Cœur des Sciences de l'UQAM;
- Conférence donnée par la Coalition Poids auprès d'ONG sur les risques associés à la commandite;
- Documentation et veille sur les différentes stratégies d'influence de la grande industrie agroalimentaire;
- Avis envoyés aux partenaires et collaborateurs de la Coalition Poids pour les informer et sensibiliser quant aux risques liés à l'association de leur organisme avec la grande industrie;
- Dénonciation de la stratégie de marketing des Restaurants McDonald's Canada d'association avec des joueurs du Canadien de Montréal et envoi de lettres au Club et à l'Association des joueurs;
- Rédaction de 9 billets de blogue pour le blogue Veille Action pour de saines habitudes de vie;
- Envoi de 25 infolettres, atteignant entre 1 000 et 1 500 partenaires;
- Mise en ligne de 4 nouvelles sections sur le site web de la Coalition Poids, pour faire évoluer la norme sociale: Politique Québec; Gras trans; Faux produits « santé »; Sport et malbouffe;
- Participation aux réflexions politiques et au processus législatif en lien avec la réforme de la loi sur le lobbyisme, afin de protéger la capacité des coalitions d'intérêts publics à défendre leurs causes, et de l'ensemble des OSBL à participer aux débats politiques.

Résolution d'adhésion – Partenaire organisationnel

Attendu que :

- 57 % de la population québécoise, âgée de 18 ans et plus, souffre d'excès de poids;¹
- près d'un enfant québécois sur quatre (23 %) présente un excès de poids;²
- l'obésité, qui est en augmentation partout dans le monde, a été qualifiée d'épidémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS);
- la moitié des femmes québécoises, se situant dans la catégorie du poids-santé, et le tiers des hommes désirent perdre du poids;³
- 35 % des fillettes de 9 ans tentent de perdre du poids même si elles ont un poids-santé;⁴
- la préoccupation excessive à l'égard du poids entraîne des tentatives d'amaigrissement souvent néfastes pour la santé et la productivité des individus;⁵
- les coûts directs de santé associés à l'obésité sont astronomiques et menacent, à terme, la viabilité de notre

COALITION POIDS

Surconsommation «alarmante» de boissons sucrées



ICI RADIO-CANADA .ca

NOS CHAINES

19°C

ÉDITION MONTRÉAL (Changer)

Nous avons déterminé cette édition pour vous. Cela vous convient? Oui

Info

Télé

INTERNATIONAL POLITIQUE MA RÉGION ÉCONOMIE SPORTS SANTÉ ARTS ET DIVERTISSEMENT SCIENCE TÉLÉ

Obésité chez les jeunes: un problème de taille

L'obésité : un fléau qui coûte cher et qui tue

Mise à jour le vendredi 21 novembre 2014 à 14 h 59 HNE

91 PARTAGES



Photo : PCorby Wiggins.com

L'obésité représenterait un coût annuel de 2000 milliards de dollars américains, selon une étude publiée jeudi par le McKinsey Global Institute, une firme de consultation en gestion.

Publié le 27 janvier 2015 à 10h26 | Mis à jour le 27 janvier 2015 à 10h26

Plainte contre la malbouffe au Carnaval de Québec



M. Christie et Kraft, a de Québec. PHOTO TIRÉE DU

Pubs illégales pour les enfants à La Ronde?



Sucreliquide
PAS tous les jours

sucreliquide.com

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

«Pour contribuer à la diminution du nombre de décès et à la morbidité causés chaque année par l'usage du tabac, notamment en réglementant mieux les pratiques de l'industrie.»

475 associations médicales, municipalités, écoles, ordres professionnels, hôpitaux, centres communautaires, centres de santé et de services sociaux et autres partenaires en santé publique ont endossé les mesures réclamées par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT), que parraine l'ASPO. Les campagnes et les interventions de la Coalition visent à prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomane du tabac. (Notez que le statut de certains de nos endosseurs devra être confirmé au cours des prochains mois, suite à la réorganisation récente du réseau de la santé.)

À ces endosseurs organisationnels et institutionnels s'ajoutent des milliers de personnes qui ont donné leur accord pour être sur nos listes d'envoi afin de recevoir nos appels à l'action.

Nos priorités d'action

- Poursuivre les actions menant à la révision de la Loi sur le tabac, notamment pour promouvoir les mesures suivantes:
 - Interdire toutes les saveurs, incluant le menthol, pour l'ensemble des produits du tabac;
 - Interdire de fumer dans les véhicules en présence d'enfants, dans les terrains de jeux pour enfants, sur les terrains sportifs, sur les terrasses des restaurants et des bars, et à 9 mètres de toute porte d'un établissement public;
 - Introduire l'emballage neutre et standardisé pour les produits du tabac, ou sinon la standardisation des mises en garde sur les paquets (notamment une taille minimale pour celles-ci);
 - Assujettir à la Loi de la cigarette électronique (avec ou sans nicotine).
- Poursuivre la politique de taxation accrue des produits du tabac, tout en surveillant l'évolution de la contrebande;
- Poursuivre nos efforts pour contrer la désinformation de l'industrie du tabac et de ses partenaires;
- Participer aux réflexions politiques et au processus législatif en lien avec la réforme de la loi sur le lobbying, afin de protéger la capacité des coalitions d'intérêts publics à défendre leurs causes.

Nos principales réalisations

- Dépôt, par la ministre déléguée à la Santé publique, du projet de loi 44, qui répond en grande partie aux revendications législatives de la Coalition des dernières années;
- Appui pour la tarification de la vente de tabac et pour une hausse à long terme de la taxe spécifique sur le tabac dans le rapport final de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise (ou rapport Godbout);
- Lancement de la campagne « 10 dans 10 » ciblant 10 de tabagisme dans 10, et ralliement à la campagne de 50 groupes de santé, de tous les partis d'opposition à l'Assemblée nationale et de plus de 170 municipalités (à ce jour);
- Contrepoids efficace aux campagnes et activités de désinformation de l'industrie du tabac et de ses porte-étendards comme l'ACDA, entre autres face à la campagne « Sauvons le menthol » de cette dernière;
- Des centaines de mentions ou de citations de la Coalition dans les médias, surtout au Québec, mais également ailleurs au Canada, concernant divers enjeux liés au tabac;
- Plus de 47 000 visites sur le site Web www.cqct.qc.ca (près de 90 000 pages consultées);
- Environ 600 tweets (@CoalitionTabac), ayant généré plus de 200 000 vues et environ 2500 interactions.



CONSOMMATION DE CIGARETTES MENTHOLÉES CHEZ LES JEUNES

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac doute de l'étude de l'AQDA

GABRIÈLE ROY

gabriele.roy@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT) soutient que la plus récente étude de mégots menée par l'Asso-

liées. » Elle ajoute également que les produits avec des saveurs sont la voie d'entrée de jeunes vers le tabagisme.

Toutefois, l'étude de l'AQDA menée par la firme montréalaise NIRIC démontre que la moyenne du pourcentage de mégots des cigarettes mentholées sur les sites qu'ils

D'un autre côté, le directeur des affaires publiques de l'AQDA, Guy Leroux, doute de leur méthode de sondage. « La CQCT s'appuie sur des données scientifiques à partir de leurs propres données, nous on va sur le terrain, on constate c'est qu'on ne fume pas de mentholé », dit-il.

Les Québécois favorables aux voitures sans fumée

La population accepterait de bannir la cigarette dans les véhicules transportant des enfants

La population du Québec serait d'accord pour interdire de fumer en présence d'enfants dans les voitures, selon une nouvelle analyse de l'Institut de la santé publique.



Depuis 2009, le gouvernement du Québec évoque la possibilité d'interdire la cigarette dans les voitures pour protéger les jeunes de moins de 16 ans. Au Canada, le Québec est la seule province à ne pas l'avoir fait, même si les trois territoires ont adopté une loi interdisant de fumer en présence d'enfants.

est plus élevée que la proportion des adultes exposés, mentionnent les récentes études analysées. On y stipule que 14% des jeunes de 12 à 17 ans non-fumeurs étaient en contact avec la fumée de cigarette à l'intérieur d'un véhicule. C'est deux fois plus que chez les adultes.

À la fois très élevé et alarmant, les fins de

LOI SUR LE TABAC

Une vente restreinte des cigares aromatisés

OTTAWA | (Agence QMI) La ministre canadienne de la Santé Rona Ambrose entend modifier la Loi sur le tabac afin de restreindre encore plus le nombre de produits de tabac qui peuvent être aromatisés.

Une modification à cette loi avait été faite en 2010, interdisant aux marchands de tabac de vendre des petits cigares, des cigarettes ou du papier à rouler aromatisés. Toutefois, indique le gouvernement dans un communiqué, « les compagnies de tabac ont contourné la loi et ont usé de subterfuge [...] en changeant quelque peu le poids des cigares ou en retirant leurs filtres ».

Les changements visent à prendre « des mesures pour déjouer le subterfuge et continuer de prendre les mesures nécessaires pour réduire le taux de tabagisme », a mentionné la ministre Ambrose.

La nouvelle mesure s'attaquerait aux cigares pesant entre 1,4 g et 6 g. Les arômes reliés aux alcools, comme le porto, le vin, le rhum ou le whisky, seraient toujours autorisés, tout comme le menthol.



RONA AMBROSE
Ministre de la Santé



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Dépôt d'un projet de loi sur le tabac : Une série de mesures prometteuses et attendues pour lutter contre le tabagisme

Montréal, le 5 mai 2015 — La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac accueille avec enthousiasme le projet de loi visant à renforcer la Loi sur le tabac du Québec, déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale par la ministre déléguée à la Santé publique, madame Lucie Charlebois. En assurant son adoption avant l'été, la ministre pourra enfin mettre un terme à cinq longues années d'attente, années pendant lesquelles l'industrie a attiré en moyenne 250 jeunes par semaine¹¹ dans le piège mortel du tabagisme.



Nos actions spécifiques:

- Diffusion de 37 communiqués de presse et organisation de 3 conférences de presse, tous disponibles au site Web www.cqct.qc.ca.
- Production ou mise à jour de plus d'une trentaine de documents synthèse, sur des sujets aussi diverses que les indicateurs du taux de tabagisme au Québec, la fumée secondaire à l'extérieur et dans les autos en présence d'enfants, l'aromatisation des produits du tabac, l'emballage neutre et standardisé en Australie, la standardisation des mises en garde, les précédents en lien avec les mesures réclamées, l'interdiction du menthol, la cigarette électronique et sa promotion, le taux d'appui aux mesures réclamées, les lobbyistes s'opposant à une ou plusieurs mesures du projet de loi 44 et la désinformation de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA).
- Dépôt de 9 mémoires sur divers sujets, dont:
 - Sur l'avis de projet de décret visant à modifier l'annexe de la Loi sur le tabac [quant à l'aromatisation des produits du tabac] (Santé Canada, novembre 2014);
 - Standardiser les mises en garde afin d'optimiser leur efficacité (Cabinets de la ministre déléguée à la Santé publique et du Premier ministre, janvier 2015)
- Diffusion et suivi pour huit appels à l'action envoyés parmi notre réseau de partenaires:
 - Deux appels à participer à la campagne « 10 dans 10 » en faveur d'une révision ambitieuse de la Loi sur le tabac (novembre 2014 pour les groupes de santé et depuis avril 2015 auprès des municipalités);
 - Invitation aux groupes à appuyer le projet de loi 44 via des communiqués (mai 2015);
 - Invitation aux individus à appuyer le projet de loi 44 via des lettres (juillet 2015);
 - Appel aux groupes à contribuer aux consultations particulières sur le projet de loi 44 via des mémoires (juin 2015).
- Réalisation de plusieurs activités de sensibilisation auprès des décideurs politiques provinciaux:
 - Rencontres à propos de la révision de la Loi sur le tabac avec plus d'une trentaine de députés (et autant d'attachés politiques) de l'Assemblée nationale, dont ceux siégeant à la Commission de la Santé;
 - Présentation conjointe (avec la Division du Québec de la Société canadienne du cancer) sur la révision de la Loi sur le tabac devant le caucus parlementaire du Parti québécois;
 - Rencontres et envois de documentation et de communiqués aux élus membres de la Commission des finances publiques et fonctionnaires concernés par les enjeux relatifs aux taxes, à la contrebande et à la tarification;
 - Rencontres avec quelques députés fédéraux de l'opposition pour parler du renouvellement de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme et de certaines mesures précises, comme l'emballage neutre;
 - Participation à une rencontre avec le ministre pertinent, des fonctionnaires et un membre de l'opposition officielle pour discuter des modalités potentielles en lien avec l'assujettissement des OSBL à la Loi sur le lobbyisme;
 - Envoi systématique de nos communiqués et occasionnellement de certains documents synthèses aux députés (et leur attaché) et fonctionnaires concernés spécifiquement par le dossier du tabac.
- Participation à 3 commissions parlementaires:
 - Concernant la tarification du commerce du tabac et la taxe spécifique, devant la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise (octobre 2014);
 - Concernant la cigarette électronique, devant le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes (décembre 2014);
 - Concernant le projet de loi 44 révisant la Loi sur le tabac, devant la Commission de la Santé et des Services sociaux (août 2015).
- Présentation dans le cadre d'une vingtaine d'activités de formation auprès d'intervenants de la santé publique, de groupes antitabac, d'étudiants universitaires et d'autres partenaires concernés par la santé publique.



Après des années d'attente, bon projet de loi déposé par @luciecharlebois pour renforcer Loi tabac goo.gl/EHtebn #polqc #10dans10

RETWEETS
15

FAVORIS
4

12:12 - 5 mai 2015



QUÉBEC SERRE LA VIS AUX FUMEURS

DIRECT

« Le tabagisme demeure un fléau loin d'être éradiqué. »

- D^r Philippe Couillard, 2012



« 1/3 des coûts encourus par les journées d'hospitalisation au Québec sont directement attribuables au tabagisme. »

- Groupe d'Analyse, consultants en économie

Le taux de tabagisme au Québec est de 21%. Chaque année, le tabac cause 10 000 décès évitables et nous coûte collectivement 4 milliards \$.

Fixons-nous un objectif à la hauteur de la souffrance humaine causée par le produit inutile qu'est le tabac.

10 DANS 10

VISIONS 10% DE TABAGISME DANS 10 ANS

UN PROJET UNE QUESTION DE VOLONTÉ POLITIQUE



PHOTO CARLA GOTTGENSM, ARCHIVES BLOOMBERG

Paquets de cigarettes neutres en vente en Australie.

Paquets de cigarettes « neutres » réclamés

Une coalition fait cette demande à l'aube d'un projet de loi antitabac à Québec



FACE-À-FACE

Québec veut assujettir les cigarettes électroniques à la loi sur le tabac

ICI RDI



INTERDICTION DE FUMER SUR LES TERRASSES
Sept Québécois sur dix en faveur

4 autres personnes blessées, à la suite d'un accident sur la route 8:01

TVA

Montréal

Ville de Montréal
Cabinet de la 2^e opposition

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Audiences sur le PL 44

173 municipalités du Québec demandent une révision audacieuse de la Loi sur le tabac

Montréal, le 16 août 2015 – Alors que les audiences publiques sur le projet de loi 44 débiteront cette semaine, une alliance d'élus municipaux de plus de 170 municipalités a adopté une résolution appuyant la loi dans le cadre de sa Coalition québécoise.



Services d'information sur les procès du tabac (SIPT)

Un jugement qui réveille les consciences et change la donne

Entre 2012 et 2015, s'est tenu, au Québec, l'un des plus importants procès au monde contre des compagnies de tabac. Des observateurs du SIPT, ont assisté aux 251 jours d'audience et ont partagé quotidiennement les détails des témoignages et plaidoiries avec les internautes.

Les deux actions en justice, celle du Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS) et de M. Jean-Yves Blais, et celle de Mme Cécilia Létourneau, sont les premières au Canada à inculper les trois cigarettiers; Imperial Tobacco Canada, Rothmans, Benson & Hedges et JTI-Macdonald. Le premier recours, intenté par le CQTS et M. Blais, visait l'obtention d'une indemnité compensatoire pour les fumeurs atteints d'emphysèmes ou d'un cancer du poumon ou de la gorge. La seconde poursuite ne visait qu'à obtenir une petite compensation pour les Québécois devenus dépendants de la cigarette.

Après plus de deux ans et demi d'audiences, ce procès a confirmé que les compagnies de tabac ont délibérément caché les méfaits du tabagisme aux citoyens. Pour en arriver à cette conclusion, le juge de la cour Supérieure, L'honorable Brian J. Riordan, a entendu plus de 70 témoins et analysé plus de 40 000 documents versés au dossier qui fournissent des preuves de l'existence de pactes de collaboration secrets entre les compagnies pour empêcher l'adoption de lois protégeant les consommateurs.

Finalement, le 27 mai 2015, le magistrat, dénonçant le comportement « répréhensible », « immoral » et « brutalement négligent » des compagnies en activité au Québec, a tranché en faveur des deux collectifs de demandeurs et donc contre les trois géants du tabac. Il a statué que les compagnies avaient violé plusieurs lois, le Code civil du Québec, la Loi sur la protection du consommateur ainsi que la Charte des droits et libertés de la personne. Ce faisant, il a ordonné aux compagnies de tabac, reconnues coupables, de verser 15,6 milliards de dollars en guise de dédommagements et de peines punitives, soit la plus importante somme jamais consentie par un tribunal canadien.

De leur côté, les manufacturiers persistent à nier tout agissement fautif et portent la cause en appel. Cette procédure reportera vraisemblablement de plusieurs années le versement de l'indemnisation aux fumeurs lésés. Soyez assurés que les responsables du SIPT suivront chacune des audiences de cet appel jusqu'à la fin de l'année 2015.

Le SIPT en action

- À la fin du procès, en décembre 2014, plus de 400 000 internautes avaient pris connaissance du contenu des blogues, francophone et anglophone, mis en ligne quotidiennement par les observateurs du SIPT;
- Partage d'information: le SIPT a rendu accessible, aux professionnels de santé publique, une grande quantité d'informations privilégiées:
 - En indexant plus de 15 000 documents déposés en preuve lors du procès;
 - La plupart de ces documents avaient trait à des sujets d'intérêt majeurs tels que:
 - la mise en marché axé vers les jeunes;
 - les innombrables projets de recherche et d'interventions déployées auprès des gouvernements dans le but de bloquer, de retarder, d'affaiblir et de minimiser l'impact des mises en garde de santé visant à sensibiliser les consommateurs aux dangers du tabagisme;
 - les preuves matérielles prouvant que les compagnies de tabac ont délibérément caché aux citoyens les méfaits du tabagisme et qu'elles ont menti à la presse et même aux instances parlementaires.

En s'assurant que ce procès demeure toujours une référence dans les débats publics, l'ASPQ rappelle que la santé est un droit qui se situe au confluent des décisions économiques, et sociales et qu'elle est, sans contredit, l'actif social et économique le plus précieux tant au niveau individuel que collectif.

Qui finance les activités d'influence?

Il faudrait s'assurer que les sources de financement corporatif fassent partie de l'inscription de base au Registre de:



GENEVIÈVE BOIS
Médecin et
porte-parole
de la Coalition
québécoise pour
le contrôle du
tabac

D'ici la fin de la session parlementaire, le gouvernement du Québec entend déposer un projet de loi réformant la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying, une loi visant principalement à surveiller et contrôler des activités de «communication d'influence» auprès des titulaires de charges publiques.

défendant le bien commun,
dont la santé, l'environ-
nement, la sécurité et la
non-violence.

L'exemple de l'industrie du tabac

L'histoire de la lutte contre le tabac est particulièrement révélatrice à ce sujet. En effet, les documents rendus publics dans le cadre de différents litiges ont révélé que l'industrie du tabac aurait financé ou soutenu au moins huit groupes façades au Québec pour s'opposer aux mesures de réduction du tabagisme, dont le Mouvement pour l'abolition des taxes réservées aux cigarettes (pour

songent au
corporatifs
cacher

Les arguments d'une inter-
par exemple
ils pas un
fication si
ceux qui l
financés p
l'armement
un groupe
médecins
d'un médi
dans la list
rembourse
ses argum
pas vus d
s'avérerait q
directeme
fabricant ?

Montréal mardi 2 juin 2015 Le plus grand quotidien français d'Amérique
131^e année N° 186 34 pages, 3 cahiers

LA PRESSE

253 jours

MYLÈNE MOISAN

CHRONIQUE

mmoisand@lesoleil.com



J'ai vu ce film il y a une dizaine d'années, je l'avais loué un peu par hasard au club vidéo, *Thank You for Smoking* raconte l'histoire d'un lobbyiste qui a pour mission de torpiller une campagne antitabac.

C'est une comédie où on rit jaune comme des doigts de gros fumeur.

Le gars va même dans la classe de son fils
pourrait être confiée aux municipalités. PAGE

thia Callard, embauchés par l'Association pour la santé publique du Québec pour bloguer, lui en français, elle en anglais.

« Le juge [Brian Riordan], au tout début, a demandé aux parties de faire preuve de collaboration, parce qu'ils s'embarquaient dans un long processus. Il a dit : "On est dans un sous-marin." » Sans Pierre, Cynthia et quelques journalistes, ce qui s'est passé dans le sous-marin y serait resté.



Les profits avant la santé

La Cour supérieure condamne trois fabricants de cigarettes à verser 15 G\$ aux victimes du tabac au Québec

STÉPHANIE MARIN
La Presse Canadienne

MONTREAL — Pour « avoir fait passer leurs profits avant la santé de leurs clients », trois grands fabricants canadiens de cigarettes sont condamnés par la Cour supérieure du Québec à verser plus de 15 milliards \$ en dommages dans le cadre de deux recours collectifs.

La décision du juge Brian Rordan a été rendue publique hier après-midi après un procès-marathon qui a duré plus de deux ans

Mais pour Lise Blais, le jugement est néanmoins amer.

L'un des deux recours été lancé par son mari, Jean-Yves Blais, peu avant qu'il ne décède d'un cancer du poumon en 2012, à l'âge de 68 ans.

La veuve était présente à la conférence de presse à Montréal organisée par le Conseil. Elle incite tout le monde à cesser de fumer.

« Votre santé est complètement détruite », a-t-elle dit en tenant fermement des photos de son mari décédé.

« Elle était le leader sur plusieurs fronts de cacher la vérité en erreur — le public. C'est pourquoi il faut payer une plus grande somme de dommages. »

De plus, le juge a ordonné que les entreprises de déblaiement soient payées 60 jours un premier jour, puis d'un milliard de francs par jour pour indemniser les victimes. Le juge a également déterminé que la cause soit prouvée ou non.

QUEBEC SMOKERS WIN \$15B

Big Tobacco 'chose profit over health,' judge rules

BY GRAEME HAMILTON

MONTREAL • A judge has ordered three tobacco companies to pay more than \$15 billion in damages to Quebec smokers in what is being described as the largest monetary award in Canadian legal history.

said Tamara Gitto, general counsel with Imperial Tobacco Canada. "We believe there are strong grounds for appeal, and we will continue to defend our rights as a legal company."

JTI-Macdonald issued a brief statement saying it "fundamentally disagrees" with Riordan's findings. "Since the 1950s, Canadians have had a very high awareness of the health risks of smoking," the statement said. "That awareness has been reinforced by the health warnings printed on every legal cigarette pack."

tion, called the decision "a great day for the victims of tobacco."

He noted that the case began 17 years ago when two smokers — Cécilia Létourneau and Jean-Yves Blais — began lawsuits that were eventually joined for a single trial. The trial began in March 2012 and took up 253 days of hearings. Blais died of lung cancer in 2012 at age 68. At a news conference Monday, his widow, Lise Blais, held his photo and urged people to quit smoking. “Your health is completely lost,” she said.

The Conseil said the moral and punitive damages, together with interest, total \$15.6 billion and make it

Informations financières

Ci-après le bilan et l'état de résultats sommaires pour l'exercice terminé le 31 août 2015.

BILAN	2014-2015	2013-2014
ACTIF	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	77 423	115 917
Dépôts à terme	165 000	265 225
Débiteurs et autres actifs à court terme	263 810	209 985
	506 233	591 127
Actif à long terme		
Dépôt à terme	140 188	-
Immobilisations corporelles et actif incorporel	53 099	67 721
Frais payés d'avance	4 546	4 546
	197 833	72 267
Total de l'actif	704 066	663 394
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	187 777	202 359
Produits reportés	82 993	106 968
Total du passif	270 770	309 327
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations et actif incorporel	53 099	67 721
Affectés au fonds de prévoyance	140 188	138 144
Non affectés	240 009	148 202
	433 296	354 067
TOTAL DE L'ACTIF NET ET DU PASSIF	704 066	663 394

ÉTATS DES RÉSULTATS	2014-2015	2013-2014
Produits		
Subventions	1 294 160	1 081 932
Contributions	396 774	319 188
Intérêts et autres	39 296	31 786
Gestion d'inscriptions	32 299	60 649
Dons et cotisations	29 703	5 222
	1 792 232	1 498 777
Charges		
Salaires et honoraires	1 285 771	1 097 381
Communications	153 120	97 681
Administration	123 055	128 656
Participation comités et conférences (inscriptions, déplacements & perdiem)	87 761	61 899
Loyers et charges locatives	63 296	100 689
	1 713 003	1 486 306
Excédent des produits sur les charges	79 229	12 471

L'exercice 2014-2015 s'est terminé avec un excédent de 79 228\$. L'ASPQ a décidé de réinvestir ce surplus pour le développement de projet à long terme au cours de l'exercice 2015-2016. Les états financiers complets de 2015, audités par Beauchamp Sabbagh, CPA Inc., sont disponibles sur demande auprès de info@aspq.org.

Le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration

1- Lilianne Bertrand, présidente
2- Louise Soulière, vice-présidente
3- Sylvie Louise Desrochers, secrétaire

4- France McKenzie, trésorière
5- Yv Bonnier-Viger, administrateur
6- Charles Bourdeau, administrateur

7- Rose-Marie Joncas, administratrice/Robert Lafond, administrateur
8- Kalula Kalambay, administrateur
9- Julien Tremblay, administrateur

Équipe

ASPQ

Lucie Granger
Directrice générale

Jean Alexandre
Responsable des communications et de la collecte de fonds

Émilie Dansereau-Trahan
Chargée de dossiers
(congé de maternité)

Christelle Féthière
Chargée de projets

Martine Gagnon
Ajointe administrative

Geneviève Guérin
Analyste-rechercheur

Yves G. Jalbert
Spécialiste de contenu

Yannick Prévost
Adjoint finance, comptabilité, administration

Coalition Poids

Corinne Voyer
Directrice

Clara Couturier
Analyste-rechercheur en politiques publiques

Aïssatou Fall
Agente de recherche

Anne-Marie Morel
Conseillère aux politiques publiques

Coalition Tabac

Geneviève Bois
Porte-parole

Flory Doucas (congé de maternité)
Codirectrice et porte-parole

Heidi Rathjen
Cofondatrice et codirectrice

François Bélanger
Agent de communication

Magalie Morel
Agente administrative

Collaborateurs

Sara Gagnon
Tamara Gonçalves
Christelle Lopez
Geneviève Bustros
Lussier

Collaborations

Merci à tous nos collaborateurs pour leur contribution!

Comité scientifique, conférence annuelle de l'ASPQ 2014

Sylvie Louise Desrochers, ComSanté

Geneviève Germain, INSPQ

Lilianne Bertrand, ASPQ

Suzanne Laberge, Université de Montréal

Judith Lapierre, Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec

Chantal de Montigny, Québec en Forme

Anne-Marie Morel, Coalition Poids

Natahlie Ratté, ASSS de Montréal

Comité Rayonnement Santé publique

Louis Aucoin, Conseiller stratégique

Lilianne Bertrand, ASPQ

Yv Bonnier-Viger/Isabelle Samson, AMSSCQ

Catherine Dea/David-Martin Milot, JMPSP

Jean Gauthier, Alliance pour la prévention

Richard Lessard, DSP de Montréal

Robert Maguire, DSP du Bas-St-Laurent

Richard Massé, DSP de Montréal

Rolande Parent, journaliste-pigiste

Alain Poirier, INSPQ

Marie-France Raynault, Université de Montréal

Jean Rochon, INSPQ

Jocelyne Sauvé, INSPQ

Louise Soulière, ASPQ

Comité Conseil

Yv Bonnier-Viger, AMSSCQ

Camil Bouchard, UQAM

James Chauvin, Fédération mondiale des associations de santé publique

Sylvain Ducas, Ville de Montréal

Ginette Lafontaine, DSP de la Montérégie

François Lagarde, Fondation Lucie et André Chagnon

Denis Lapointe, RQVVS

Richard Lessard, DSP de Montréal

Alain Poirier, INSPQ

Jean Rochon, INSPQ

Michelle Stanton Jean, Université de Montréal

André Trudeau, retraité

Jury de sélection Prix JPBélanger 2014

Lilianne Bertrand, présidente, ASPQ

Martin Chartier, ASPC

Réal Morin, INSPQ

Renée Ouimet, ACSM Section Québec

Mireille Tremblay, UQAM

Comité Alimentation tout-petits

Johanne Bienvenue, DSP de Montréal

Mylene Duplessis-Brochu, Fondation OLO

Jackie Demers, Dispensaire diététique de Montréal

Élyse Lamontagne, ASPC

Anne-Marie Morel, Coalition Poids

Manon Paquette, Québec en Forme

Véronique Provencher, Université Laval

Comité d'experts PSMA

Michel Caron, Ordre des pharmaciens du Québec

Andrée-Ann Dufour Bouchard, Équilibre

Hélène Gagnon, MSSS

Marie-Claude Gélineau, DSP de Montréal

Valérie Lemieux, DSP de Montréal

Marilyne Manceau, DSP des Laurentides

Michelle Normandeau, DSP de Montréal

Alexandre Paré, Association des kinésiologues du Québec

Charles Tanguay, Office de la protection du consommateur

Bulletin de santé publique spécial Stigmatisation

Annie Aimé, professeure, Université du Québec en Outaouais

Christophe Maïano, professeur, Université du Québec en Outaouais

Fannie Dagenais, Équilibre

Anouck Sénécal, Équilibre

Mélanie Guénette-Robert, ANEB Québec

Crédits

CE RAPPORT ANNUEL EST LE FRUIT D'UN TRAVAIL COLLABORATIF DE L'ÉQUIPE DE L'ASPQ.

Le présent rapport annuel est disponible en version PDF sur le site: www.aspq.org

4529, rue Clark, bureau 102,
Montréal (Québec) H2T 2T3
Téléphone: 514 528-5811
Télécopieur: 514 528-5590